

LE COURS DE RELIGION EN BELGIQUE FRANCOPHONE, AU SERVICE D'UN VASTE PROJET EDUCATIF ET SOCIAL

TEACHING RELIGION IN FRENCH-SPEAKING BELGIUM IN THE
SERVICE OF A VAST EDUCATIONAL AND SOCIAL PROJECT

HENRI DERROITTE¹

Introduction

En Belgique francophone, comme dans toutes les régions du monde où existe un enseignement catholique, il est clair que l'ambition commune des responsables est de servir l'éducation, la promotion intégrale et le plein épanouissement de tous les jeunes qui y sont scolarisés. Cette ambiance forte est au cœur de la vocation individuelle des enseignants et elle est le fil rouge permanent de tous les documents officiels qui décrivent les ambitions des écoles catholiques. Le projet de collaborer à une grande œuvre éducative et sociale fait partie de l'histoire de l'enseignement catholique, elle oriente aussi très certainement son avenir. Avec les soubresauts de notre société, les affres de la pandémie du coronavirus, les déséquilibres dans le partage des biens, des savoirs et des richesses, la course vers l'utilitarisme et la productivité sans limite, la responsabilité de l'enseignement catholique est engagée à servir l'avenir de notre "vivre-ensemble" par des apports éducatifs nourrissants, critiques

et développant une nouvelle écologie humaine et environnementale. Soutenu par des documents magistériels nombreux (du Pape, de la Congrégation pour l'Éducation Catholique, des évêques belges) mais aussi par l'engagement quotidien de tant de directeurs d'écoles, d'enseignants, d'éducateurs et de personnels de soutien, l'enseignement catholique est bien dans mon pays un acteur important de la mission éducative. A titre informatif, les statistiques de 2016 révèlent qu'à l'échelle de tout le pays, 40,1 % des élèves des écoles primaires et 59,4 % de ceux du secondaire «sont scolarisés dans l'enseignement libre, pour la plupart dans des établissements du réseau catholique».² La prise en compte de la responsabilité spécifique des cours de religion catholique mérite, sur la base de cet horizon de départ, une attention spécifique. Il est possible d'avoir un regard assez radicalement différent sur la vitalité et sur l'influence des cours de religion en Belgique francophone. Si l'on s'en tient à nouveau aux statistiques recueillies par les chercheurs

de l'Université libre de Bruxelles, on sera impressionné par la place quantitative de ces cours. En 2015-2016, ils étaient près de 64 % au niveau primaire et 68 % au niveau secondaire à suivre ce cours de religion catholique.³ On arrive à ce nombre en additionnant les élèves inscrits dans les écoles catholiques pour qui deux heures du cours de religion sont obligatoires pour tous les élèves et un pourcentage d'élèves inscrits dans des écoles dites officielles (publiques) qui, pouvant choisir entre plusieurs offres de cours, ont décidé de suivre l'heure du cours de religion catholique (ce choix pour un cours de religion catholique est fait par 37,5 % de ces élèves des écoles officielles au primaire et par 20,3 % des élèves au secondaire). Nous avons donc affaire à un cours très fréquenté mais, derrière la vérité de ces chiffres, tous les observateurs de l'enseignement en Belgique francophone, apporteraient automatiquement de sérieuses nuances. D'abord, il n'est pas acquis que ce soit un cours très valorisé, symboliquement et pédagogiquement, dans les écoles. Dans de nombreux cas, les professeurs de religion (et leur cours) sont un peu considérés comme un enseignement d'une importance réduite. Les enquêtes auprès de parents ne placent jamais le cours de religion parmi les matières auxquelles ils accordent le plus d'importance. Les professeurs sont parfois assez peu entendus dans leurs analyses pédagogiques. La situation est la plus délicate dans les écoles officielles où certains enseignants sont clairement opposés à l'existence de ces cours

de religion dans les écoles publiques et marginalisent dès lors les professeurs de religion.

Une deuxième nuance vient du recul du nombre de jeunes qui optent pour ces cours. Il est léger mais avéré dans le nombre de personnes qui, toujours dans les écoles officielles, font le choix pour le cours de religion catholique. Dans les réseaux publics, les cours qui accroissent leur attractivité sont les cours de religion islamique et le nouveau cours, créé à partir de 2017, d'"Éducation à la philosophie et à la citoyenneté" (en abrégé EPC). Ce recul tient surtout à la diminution de 50 % du volume hebdomadaire laissé par les cours de religion (et de morale non confessionnelle) dans les écoles publiques. La réforme de 2017 qui a introduit le nouveau cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté a eu pour corollaire la diminution de 2 heures semaine à 1 heure semaine des cours de toutes les religions, y compris la religion catholique.

Une troisième nuance tient encore au fait que des campagnes de presse, des propositions de plusieurs groupes d'opinions, des programmes de la plupart des partis politiques belges francophones recommandent (au minimum), voire militent (au maximum) pour la fin des cours de religion dans les écoles de Belgique. Leurs arguments sont connus et répétés à l'envi: les cours de religion isolent les élèves par sympathies religieuses différenciées et ne permet pas de lutter contre le danger communautariste, la responsabilité de l'école subsidiée et payée aux frais des contribuables n'est pas d'apporter des contenus religieux

LE COURS DE RELIGION EN BELGIQUE FRANCOPHONE, AU SERVICE... / HENRI DERROITTE

RIASSUNTO

Nel Belgio francofono, la scuola cattolica è in maggioranza, anche se le statistiche religiose mostrano un costante declino delle convinzioni cristiane. In queste scuole, l'insegnamento della religione è obbligatorio per tutti. Tutto questo appare paradossale. Sebbene sia un insegnamento seguito da una maggioranza di alunni, è tuttavia debole e suscita preoccupazione da parte dei suoi sostenitori. Attualmente si trova ad affrontare tre sfide. In primo luogo, quella di trovarsi in complementarietà con un nuovo insegnamento di educazione alla filosofia e alla cittadinanza, creato nel 2017. L'avvio di questa nuova disciplina ha portato ad una riduzione del 50% delle adesioni all'insegnamento della religione nelle scuole pubbliche. La seconda sfida è quella di difendere il carattere confessionale dell'insegnamento quando è rivolto in modo molto ampio a un pubblico plurale, multireligioso o che non si occupa di questioni spirituali e religiose. L'ultima sfida è dimostrare che esso partecipa a un progetto educativo globale, condividendo le questioni sociali che entrano in gioco, e avanza l'istanza che la dimensione religiosa non è un ostacolo alla convivenza, ma un particolare modo di vivere e di pensare le questioni comuni.

Parole chiave

Insegnamento della religione, Belgio francofono, scuola cattolica, educazione alla cittadinanza, identità.

SUMMARY

In French-speaking Belgium, Catholic schools are in the majority, even though religious statistics show a constant decline in Christian beliefs. In these schools religious instruction is obligatory for everyone. All this seems paradoxical. Although the majority of alumni follow the teaching, it is nonetheless weak and arouses concerns from its supporters. It currently faces three crises. First, it is complementary to a new education system teaching philosophy and citizenship, created in 2017. Launching this new discipline led to a 50 per cent decline in those following the religious teaching in public schools. The second challenge is to defend the confessional nature of the teaching when it is addressed much more broadly to a plural, multi-religious public, or to one that is not concerned with spiritual and religious questions. The final challenge is to show that it participates in a global educational project that shares the social questions that come into play and that advances the proposal that the religious dimension is not a barrier to coexistence, but rather a particular way of living and thinking about common issues.

Keywords

Teaching religion, French-speaking Belgium, Catholic school, citizenship education, identity

RESUMÉ

En Belgique francophone, l'enseignement catholique est majoritaire alors même que les statistiques religieuses montrent un recul constant des convictions chrétiennes. Dans ces écoles, le cours de religion catholique y est obligatoire pour tous les élèves. Dès lors, le cours de religion se présente sous un registre paradoxal. Cours suivi par une majorité d'élèves, il est pourtant fragile et il suscite l'inquiétude de ses défenseurs. Il rencontre actuellement trois défis. D'abord, celui de se situer en face ou en complémentarité avec un nouveau cours, créé en 2017, un cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté. L'arrivée de cette nouvelle discipline a entraîné une diminution de 50 % de la place du cours de religion dans les écoles "officielles" (publiques). Le deuxième défi est celui de tenir à la confessionnalité du cours quand il s'adresse très largement à un public pluriel, multi-religieux ou non concerné par les questions spirituelles et religieuses. Le dernier défi est de montrer qu'il participe à un projet éducatif global, partageant des enjeux sociaux et qu'il y est à l'aise, demandant seulement d'explicitier pourquoi la dimension religieuse n'est pas un obstacle au vivre-ensemble, mais une manière particulière de vivre et de réfléchir à des enjeux communs.

Mots clés

Cours de religion, Belgique francophone, écoles catholiques, éducation citoyenne, identité.

RESUMEN

En la Bélgica francófona, la escuela católica es mayoritaria, aunque las estadísticas religiosas muestran una disminución constante de las convicciones cristianas. En estas escuelas, la enseñanza de la religión es obligatoria para todos. Todo esto parece paradójico. Aunque es una enseñanza seguida por la mayoría de los alumnos, es todavía débil y suscita preocupación a sus partidarios. Actualmente enfrenta tres desafíos. Primero, el de estar en complementariedad con una nueva enseñanza de la educación en filosofía y ciudadanía, creada en 2017.

El comienzo de esta nueva disciplina ha llevado a una reducción del 50% en las adhesiones a la enseñanza de la religión en las escuelas públicas. El segundo desafío es defender el carácter confesional de la enseñanza cuando se dirige de manera muy amplia a un público plural, multirreligioso o que no se ocupa de cuestiones espirituales y religiosas. El último desafío es demostrar que participa en un proyecto educativo global, comparte los problemas sociales que entran en juego y avanza la tesis de que la dimensión religiosa no es un obstáculo para la convivencia, sino una forma particular de vivir y pensar las cuestiones comunes.

Palabras clave

Enseñanza de la religión, Bélgica francófona, Escuela católica, educación a la ciudadanía, identidad.

déterminés par des autorités religieuses confessantes, ... Symptomatique de ces objections, cette réflexion d'un "Centre d'action laïque" en 2001: «Sait-on suffisamment que la mission de l'enseignement chrétien persiste à conférer à ses établissements et à ses professeurs le devoir d'évangéliser? Il paraît scandaleux qu'en Belgique les deniers publics puissent servir à une mission d'évangélisation».⁴

Illustrons ces trois nuances d'un propos lié à notre thématique. Quand il a été question, dans ces 15 dernières années en Belgique francophone, d'introduire davantage de cours de civisme, des formations aidant le "vivre-ensemble", introduisant des principes et des comportements "citoyens", la plupart des suggestions et, au bout de débats fort denses, les décisions prises ont été de réduire la place des religions dans le monde scolaire et d'introduire des cours et des activités en lien avec la "citoyenneté". Dans la conscience politique et dans les discussions (journaux et réseaux sociaux), ce n'est pas en faisant appel aux ressources des grandes traditions religieuses que la question a été orientée, mais au contraire, en cherchant à en réduire les influences.

Face à cette situation paradoxale, il reste donc que le cours de religion navigue dans une période assez longue d'incertitude et de fragilisation. Face à cette situation lancinante, bien des enseignants s'inquiètent de leur avenir professionnel et les nouvelles qui leur parviennent sont si souvent plus stressantes et inquiétantes que rassurantes ou revalorisantes.

Il serait cependant erroné de ne dé-

peindre ce moment délicat qu'avec les teintes de la tristesse et de la renonciation. À côté de ces éléments d'inquiétude, il me semble qu'on peut honnêtement pointer trois faits qui donnent à la question une autre coloration.

1. Les liens entre enseignement de la religion et enseignement philosophique et citoyen

On l'a dit. Les autorités politiques belges francophones ont introduit, pour toutes les écoles, non seulement officielles mais aussi dans le réseau des écoles catholiques, l'obligation d'introduire des formations à la philosophie et à la citoyenneté. Et cela pour toutes les années de l'enseignement obligatoire, de 6 à 18 ans. Cette injonction a été concrétisée d'une manière fort différente dans les écoles publiques officielles et dans l'enseignement catholique. Dans les écoles publiques officielles, décision fut prise d'organiser un nouveau cours, spécifiquement dévolu à cet objectif: donner un enseignement et faire acquérir aux élèves des compétences en philosophie et éducation citoyenne. Ce cours, donné à raison d'une heure semaine est obligatoire et il réunit dans une même classe tous les élèves d'une même année d'étude. Cette heure obligatoire a été organisée en réduisant le volume d'heures du cours de religion ou de morale non confessionnelle: au lieu de deux heures semaine de religion, les élèves ont une heure d'EPC et une heure de religion. Plus encore, si les parents le souhaitent, il est désormais possible de faire le choix d'avoir 2 heures d'EPC et de ne plus avoir du tout de cours de religion.⁵ Un des ar-

guments majeurs pour valoriser cette logique est de ne plus séparer les élèves selon leurs obédiences philosophiques ou religieuses: le "vivre-ensemble" se construirait mieux en gardant tous les élèves, de toutes tendances, dans un même cours et confrontés aux mêmes débats, aux mêmes apprentissages citoyens. L'enseignement catholique a obtenu d'appliquer cette injonction de former à la philosophie et à la citoyenneté d'une autre manière. Ici, on n'a pas créé un nouveau cours. Les responsables de l'enseignement catholique ont estimé que ces apprentissages, en particulier ceux liés au "vivre-ensemble" n'étaient pas disciplinaires" (entendez devant faire l'objet d'un cours spécifiquement dévolu à l'acquisition de telles compétences) mais que c'était là des acquisitions de compétences à prendre de manière transversale: toutes les activités d'une école, plusieurs matières enseignées, contribuaient ensemble, de manière complémentaire et convergente, à ce louable objectif. Du coup, l'option a été la suivante. Sur la base d'un "référentiel de compétences" communs à toutes les écoles en Belgique francophone, aussi bien écoles officielles qu'écoles catholiques, l'enseignement catholique a "ventilé" les apprentissages à travers plusieurs cours: en histoire, en économie, en sciences humaines, en géographie, en sciences, en français et aussi en religion. Ainsi, dans les écoles catholiques, les deux heures hebdomadaires de religion ont-elles été maintenues. La différence – et elle est importante – c'est que désormais, à l'intérieur du cours

de religion catholique, une partie du référentiel de compétences d'EPC doit aussi être abordé. Prenons un exemple pour aider à la compréhension. Le référentiel de compétences communs à tous les types d'école demande, ainsi, pour des élèves de la fin du secondaire de traiter des concepts de "vérité et pouvoir".⁶ problématiser le concept de vérité, questionner les rapports entre vérité et pouvoir. Il s'agira de faire comprendre des concepts (vérité, connaissance, opinion, dogmatisme, scepticisme, ...), de développer des savoir-faire (lire et analyser un texte philosophique, questionner ou problématiser) et enfin, de valoriser des attitudes (adopter une attitude critique). Dans les écoles catholiques, ce sera particulièrement le cours de religion qui sera invité à intégrer des éléments du référentiel de compétences EPC au sein même de ce cours. L'effort accompli par les responsables de ces cours de religion au *Secrétariat général de l'enseignement catholique* belge a été de montrer aux professeurs de religion que ce qui est demandé ici n'est pas du tout antinomie avec l'actuel programme du cours de religion. Les professeurs ont ainsi été invités à faire des liens avec les compétences disciplinaires propres au cours de religion; Dans l'exemple sur "vérité et pouvoir", les professeurs de religion ont été invités à articuler les compétences d'EPC avec les compétences de religion, autour de formulations telles que: «identifier le type de questionnement des discours scientifiques, philosophiques et religieux».⁷ Il va sans dire que les opposants à

l'enseignement catholique n'ont guère apprécié ce type de distinction et cette licence accordée aux écoles catholiques de ne pas créer un cours spécifique unique réunissant tous les élèves pour découvrir en commun les vertus de l'EPC. La pertinence d'une approche transversale défendue par les responsables de l'enseignement catholique a pourtant de vraies qualités et suit une logique éducative intégrée fort intéressante. Avec le temps, une autre objection s'est faite jour. On a craint que les professeurs des différents cours (géographie, français, histoire, et aussi religion) qui devaient ajouter une part des objectifs de l'EPC au sein de leur cours ne feraient guère évoluer leur ancienne manière de faire, les contenus enseignés et les compétences à acquérir. Tout un accompagnement pédagogique et des recyclages des enseignants sont encore actuellement planifiés pour rejeter clairement cet écueil.

Pour les cours de religion eux-mêmes, dans les écoles catholiques, cette situation nouvelle, fruit d'un "compromis à la belge" sans doute, offre des opportunités intéressantes. Si l'on regarde cette évolution d'une manière positive et confiante, il est clair que la situation nouvelle, engendrée par ces réformes de 2017, octroient au cours de religion une place reconfirmée dans les écoles belges. Comme élément contributif nécessaire à ces objectifs d'une éducation citoyenne, ouverte à la multi-culturalité et au pluralisme, le cours de religion est attendu et souhaité. Voilà un acquis fort positif. Plus encore, dans les efforts qui sont faits et qui se développent chaque

année pour réussir ces intégrations, d'une manière transversale entre référentiel EPC et cours, les professeurs de religion sont aussi invités à œuvrer en synergie et en complémentarité avec d'autres collègues. Prenons un nouvel exemple. Au 3^e degré (dont avec les "élèves de la fin du secondaire") le référentiel EPC aborde la question bioéthique. Il s'agit d'aider à aborder une problématique bioéthique et de pouvoir justifier d'une prise de position sur un problème bioéthique (Référentiel EPC, UAA 3.1.3). Dans l'enseignement catholique, c'est vers les deux cours de religion et de sciences que l'on renverra pour aborder ces compétences. Une complémentarité, une préparation commune entre les collègues professeurs de religion et professeurs de sciences est désormais nécessaire. Aux uns, on demandera ainsi de préparer les élèves à construire une argumentation éthique (compétence disciplinaire n° 8 du cours de religion catholique) et aux autres, en science d'aider les élèves à «distinguer les considérations scientifiques des autres sur un sujet lié à des méthodes de procréation médicalement assistée» (UAA4, partie III du programme du cours de biologie).

On le voit, au départ d'une situation subie et non directement favorable au cours de religion, nous nous retrouvons avec une forme d'opportunité et de redéploiement de ce cours. Les pédagogues et plus encore peut-être les théologiens pourraient débattre de l'évolution que ces modifications font subir aux objectifs ultimes de ces cours. Il y a longtemps qu'en Belgique,

ils n'étaient plus décrits comme des introductions catéchétiques aux seuls contenus de la foi chrétienne, mais comme des occasions de s'interroger sur la construction de sens en bénéficiant pour cela des ressources précieuses de la tradition chrétienne. Dans ce nouvel environnement, de tels objectifs peuvent se perpétuer et des occasions de dialogue avec philosophie, éthique et sciences sociales peuvent être accrues.

2. Approche inter-religieuse et identité religieuse propre

Les écoles catholiques dans toute la Belgique rencontrent largement en leur enceinte la question inter-religieuse et multi-convictionnelle. Au Nord comme au Sud du pays, ces écoles accueillent et scolarisent des élèves issus de famille aux opinions très variées. Il est frappant de mettre en perspective le pourcentage très élevé de Belges qui optent pour scolariser leurs enfants dans les écoles catholiques et le grand "dépeuplement" actuel des paroisses, les chiffres inquiétants de la vie chrétienne (taux de catéchisation, taux de sacramentalisation, nombre de vocations sacerdotales et religieuses, pratique eucharistique dominicale, etc). Le pluralisme est avéré: il est un fait non seulement chez les élèves mais aussi dans le corps enseignant des écoles catholiques.

En ce qui concerne les cours de religion, obligatoires pour tous les élèves scolarisés dans les écoles catholiques, ils sont forcément confrontés à ce type de défi. Il n'a pas été fait le choix de dispenser des élèves athées,

musulmans ou libre-penseurs, par exemple, des cours de religion catholique. Il n'a pas été créé de cours alternatifs pour des élèves qui refuseraient de suivre un cours de religion catholique. L'idée, lancée comme un ballon d'essai au sein des organes de réflexion de l'enseignement catholique belge francophone, d'organiser au sein de ces écoles un cours de religion islamique pour les élèves liés à cette religion, n'a pas fait long feu.

Dès lors, la question de la gestion au sein d'un cours de religion catholique d'élèves non-croyants, diversement croyants et d'élèves catholiques se pose quotidiennement. Les responsables des écoles catholiques dans le Nord du pays, en Flandres, en ont fait un levier de la redéfinition de toute école confessionnelle: devenir des écoles catholiques du dialogue.⁸ En Wallonie et dans les écoles francophones de Bruxelles, les professeurs de religion intègrent forcément dans leur réflexion et dans leur pratique pédagogique une place importante au pluralisme religieux.

Si théoriquement, les choix entre une logique "multi-religieuse" et une logique de "dialogue inter-religieux" sont imaginables, les orientations vont clairement vers le second modèle.

Théoriquement donc, on aurait pu imaginer qu'une réponse opportune à ce pluralisme religieux avéré au sein même des classes du cours de religion catholique aurait conduit à développer une logique multi-religieuse: il aurait alors conduit à une présentation désengagée des religions et des visions du monde possibles en un lieu et en un temps don-

nés. Basée sur l'idée généreuse de l'égalité intrinsèque entre toutes les religions (elles se valent toutes), ce modèle aurait introduit une démarche "neutre", présentant les diverses positions religieuses dans une logique objective et comparative. Ce premier modèle, non retenu en Belgique francophone, n'introduit guère à la rencontre et au dialogue. Au contraire, il serait peut-être même à craindre qu'un contact avec un élève (ou un enseignant) très impliqué (trop impliqué?) dans sa propre tradition religieuse compliquerait la logique comparative neutre et serait, *in fine*, un obstacle.⁹ Voilà une conclusion qui est apparue comme intrinsèquement opposée aux objectifs même et aux finalités explicites des cours de religion catholique.

L'autre démarche a donc été de valoriser un modèle prônant le dialogue inter-religieux. Ici aussi on reconnaît la pluralité interne aux classes. Elle est un point de départ à bien des activités en classe. Elle peut constituer d'ailleurs aussi un point d'arrivée pour ces cours. Cette diversité est perçue de plus en plus comme une opportunité: la diversité des visions du monde devient une sorte d'appel d'air poussant le groupe-classe à aller plus profond dans sa soif de comprendre, d'apprendre et de discuter à l'intérieur de questions religieuses. Il arrive régulièrement, surtout dans les classes terminales de l'enseignement secondaire, que le cours de religion devienne un lieu de rencontre et de dialogue entre convictions religieuses différentes. La grosse différence avec le modèle précédent, celui du "mul-

ti-religieux" est qu'ici, les élèves discutent aussi à partir de leurs opinions et convictions, sont introduits à recevoir les arguments, les clés de compréhension des autres religions. Les gains escomptés sont dès lors triples:

- il s'agit d'apprendre, en présence de personnes différemment croyantes, à mieux entrer dans une intelligence des religions;
- il s'agit d'apprendre à respecter mais aussi à débattre, à discuter et à dialoguer entre religions. L'apport est même supérieur: il s'agit aussi de se laisser questionner et enrichir par les autres religions;
- il s'agit enfin d'apprendre à approfondir sa propre identité religieuse.

Dans cette configuration, le professeur de religion est bien sûr professeur de religion catholique, il adopte un point de vue particulier et, comme dit le Programme de 2003 pour le cours de religion (programme officiellement enseigné et promulgué par les évêques belges), «le cours de religion catholique est un lieu de rencontre de divers courants de pensée et de diverses traditions religieuses. S'il travaille en priorité l'intelligence et la pertinence chrétiennes, ce cours ouvre aussi à l'intelligence d'autres traditions morales, philosophiques et religieuses. Cette ouverture à la pluralité et à l'altérité philosophiques et religieuses permet non seulement de rencontrer l'autre différent, mais encore d'élargir et de mieux comprendre une identité et une tradition particulières». ¹⁰ On le voit, l'idée maîtresse est bel et bien de maintenir une identité religieuse propre tout en ayant

une ouverture et une curiosité pour la religion de l'autre. On rejoint ici les recommandations si stimulantes du document de la Congrégation pour l'Éducation catholique sur l'éducation interculturelle.¹¹ Notons au passage que le choix belge francophone de ne pas opter pour la logique «multi-religieuse» rejoint aussi assez explicitement le même texte du Vatican, au n° 75: «il semble efficace de recourir à l'enseignement confessionnel de la religion. En effet, "si l'enseignement religieux se limite à une exposition des différentes religions de manière comparative et 'neutre', cela peut être source de confusion, ou inciter au relativisme ou à l'indifférentisme"».

3. La pédagogie de la figuration

Autre piste de plus en plus prise en compte, au sein des cours de religion en Belgique francophone, la "pédagogie de la figuration". Derrière cette expression à prime abord assez sibylline, se cache une démarche engagée par un Père jésuite belge, Jean-Paul Laurent. Appliquée d'abord à la pastorale scolaire, elle est désormais également appliquée par des professeurs de religion au sein de leurs activités enseignantes elles-mêmes.¹²

Selon les intuitions du Père Laurent, le point de départ de sa réflexion est la reconnaissance de la légitimité du caractère laïc de la société. Ce qui, s'agissant de pastorale, implique à la fois d'accepter que la religion cesse de vouloir structurer, d'une manière ou d'une autre, la conception de la société que nous voulons transmettre **mais** que nous trouvons comment inscrire le christianisme, comme source d'ins-

piration parmi d'autres, dans le tissu scolaire de notre société pluraliste. Il s'appuie pour cela sur le travail de deux penseurs contemporains réputés, Marcel Gauchet et Paul Ricœur.

Le premier met en concomitance l'avènement de la démocratie et la fin d'un monde structuré par le religieux. La société occidentale, dit-il, était organisée selon un ordre défini en référence à une révélation, en référence à un Dieu. Pour Gauchet, la démocratie rompt progressivement avec cet ordre-là. Il dit ceci: «C'est aux hommes d'édifier la cité qui les unit avec leurs seuls moyens et l'organisation de leur être ensemble ne les associe en aucune manière à une surnature».¹³

Dans ce contexte démocratique, il attribue aux institutions à caractère religieux une fonction nouvelle. S'il est vrai que la religion n'a plus à s'imposer au travers d'institutions structurantes socialement, elle doit se situer autrement, en quelque sorte à titre privé, comme composante de cette même société. La société pluraliste peut reconnaître que l'inspiration chrétienne de l'enseignement catholique est bonne pour l'éducation de ses enfants.

Jean-Paul Laurent s'appuie en outre sur une conférence que le philosophe Paul Ricœur avait donnée en 1946 sur "le chrétien et la civilisation occidentale" qui suscite de nos jours un regain d'intérêt et d'attention. Il me semble que ce texte pose d'une manière claire et située les rapports que peuvent nouer une religion (pour Ricœur le christianisme, mais son explication vaudrait pour les

autres traditions religieuses à peu de choses près) et les valeurs morales ou citoyennes.¹⁴

Ricœur part d'une réflexion sur le christianisme primitif. Celui-ci n'a pas créé de nouvelles vertus explique-t-il, car celles-ci existaient dans l'Antiquité. «C'est moins une morale nouvelle que le christianisme viendra apporter qu'un motif nouveau».¹⁵ IL va donner aux hommes un motif d'action. Dans la vision chrétienne, on appellera ce motif l'amour du prochain qui est mon frère en Christ.

Ricœur donne un exemple antique et élargit ensuite à une valeur plus contemporaine. C'est dans le polythéisme antique qu'est née la valeur de l'hospitalité; c'est dans l'analyse de penseurs athées qu'est née la valeur de la justice dans le travail. Ces deux valeurs ne sont pas nées chrétiennes. Ricœur dira même que les valeurs morales sont en elles-mêmes neutres. Mais le christianisme les a reconnues, il les a pensées à son tour, il leur a donné une valeur religieuse et il en a fait des valeurs "au carré" aurait-on envie de dire. Quand des valeurs pareilles sont prônées dans la société, elles peuvent être adoptées par tous les citoyens. Et les chrétiens s'y investissent non seulement parce qu'ils sont eux aussi impliqués comme citoyens dans un état à construire et un vivre ensemble à organiser. Mais les chrétiens ont – sans que cela les rende meilleurs, plus parfaits ou plus nobles – une motivation "au carré" pour les appliquer. Cette motivation leur vient de leur foi qui lie amour de leur Dieu et amour de leurs frères. Il leur donne au sens théolo-

gique du terme une valeur d'éternité, il les sanctifie disait Ricœur avec les mots de son époque. Dans la logique chrétienne, s'investir pour la défense des valeurs n'est pas facultatif: discerner le bien, le positif, l'humain va de pair avec l'acte de croire. Ricœur établit ainsi un lien fort entre ce qu'il appelle la *valeur morale* ici, par exemple, la *justice* et la *valeur religieuse* à laquelle elle renvoie dans le système idéologique de valeurs.¹⁶

La valeur morale désigne le sens d'un comportement humain reconnu et apprécié au sein d'une communauté culturelle: la justice, la sincérité, l'honneur (davantage mis en évidence hier qu'aujourd'hui), la tolérance (davantage soulignée aujourd'hui qu'hier). La *valeur religieuse* désigne le sens que prend cette *valeur morale* lorsqu'elle est énoncée par une religion.¹⁷ Pour Ricœur, la religion exerce ainsi à l'égard des valeurs morales une action d'inspiration qui les empêchent de déprimer: «La religion les 'garantit' contre leur propre dépérissement en donnant à l'homme un motif supérieur de dévouement et de fidélité aux valeurs (morales)».¹⁸ Il est intéressant de noter que Ricœur affirme à la fois le lien entre ces deux "niveaux" de valeurs et leur autonomie.

Il me semble que ce n'est pas une sollicitation indue de ce grand philosophe que de tenter d'appliquer aux valeurs citoyennes ce qu'il dit des valeurs morales et de montrer pareillement que les religions peuvent leur donner un motif supérieur pour y adhérer. En ce sens, les religions ne viennent pas contredire les valeurs citoyennes communes, mais

les consolider en quelque sorte.

«L'enjeu, au-delà de la reconnaissance de valeurs débattues et reconnues au sein d'une société pluraliste, est, en effet, de rendre *visible* le lien entre ces valeurs et le sens chrétien que la foi leur confère. Selon Ricœur, les valeurs morales donnent à la foi religieuse un visage et un point d'application dans le monde et dans l'action mais elles risquent de déprimer dès qu'elles n'ont plus pour horizon une espérance qui dépasse l'horizon de l'individu et de la société. Pour Ricœur, les valeurs religieuses jouent un rôle de "garantie" de survie et de vitalité des valeurs humaines».¹⁹ Certes, les valeurs humaines ont une fin en soi mais «la religion les "garantit" contre leur propre dépérissement en donnant à l'homme un motif supérieur de dévouement et de fidélité aux valeurs de civilisation. La civilisation ainsi se souvient et invente à l'ombre du sacré qui la dépasse».²⁰ Que retenir de cette logique développée dans la "pédagogie de la figuration"? Qu'une approche intégrative permet, selon J-P. Laurent, non seulement de montrer la solidarité des chrétiens avec les personnes et groupes de bonne volonté pour défendre et promouvoir vivre-ensemble. De permettre aussi, sans arrogance ni posture de surplomb, d'en expliciter l'origine religieuse.

En guise de conclusion

Comme l'écrivait il y a quelques années André Fossion, «servir la liberté religieuse de l'élève citoyen demeure toujours aujourd'hui une finalité que le cours de religion peut encore parfai-

tement remplir et de manière très adaptée aux modalités actuelles d'existence. Aujourd'hui, dans cette ère de "post-modernité" où les identités ne sont pas fixées d'avance, il y a manifestement un espace où les questions religieuses peuvent être abordées avec rigueur comme aussi avec beaucoup de liberté critique dans le souci de faire croître l'individu, de lui permettre d'avancer sur un chemin non tracé à l'avance qui sera le sien, où il aura à débattre avec lui-même et avec d'autres sur le sens de l'existence, sur les valeurs à vivre, sur la société de demain à construire».²¹

Le désarroi des jeunes ne vient-il pas en partie de manque de repères où ils puissent exprimer en confiance leurs questions, leurs peurs, leurs désirs? Quels lieux de parole ont-ils? Et, par ailleurs quelle parole de vie leur offre-t-on? En Belgique francophone, le cours ne prétend pas au monopole du sens, mais il est convaincu de la pertinence de celui qu'il annonce et de sa force libératrice. Il se veut à la fois rigoureusement situé et ouvert, de manière à ce que le jeune puisse un peu plus "advenir à lui-même", se structurer, s'instituer comme sujet libre et autonome. Au final, pour une reprise théologique de cette réflexion, il est nécessaire de revenir à l'importance d'une inculturation du christianisme dans le monde occidental et plus encore dans la sous-culture des jeunes de nos provinces.²² Face à de tels défis sur la nécessité de valoriser la pertinence humaine et sociale de l'enseignement religieux catholique en Belgique, il est utile de reprendre les fondements

théologiques de l'inculturation: elle se présente comme une conséquence de l'Incarnation. De même que l'humanité historique du Christ lui a permis de proclamer la parole de Dieu pour les gens de son temps, de même l'inculturation veut faire en sorte que l'Évangile soit une parole concrète dans et pour chaque culture qui se met à son écoute. La logique de la parole de Dieu attestée en Jésus est une logique d'incarnation. Quand Jésus proclamait la Bonne nouvelle, il ne le faisait pas d'une manière éthérée. Il a assumé toutes les exigences et les particularités de la condition humaine en un lieu, en un temps et il a été inséré au sein d'un peuple vivant une situation sociale et politique précise. Pour sa prédication, il a utilisé des images, des formules qui rappelaient à ses auditeurs toutes les réalités familières à leur culture. Cette démarche conduit les partisans de l'inculturation à soutenir que le message du Christ doit aujourd'hui s'incarner dans les différentes cultures.²³ Dans cette perspective, l'intérêt de l'inculturation est de montrer que l'évangélisation ne se situe pas au niveau des tactiques humaines plus ou moins efficaces. Les agents de l'inculturation doivent créer «les conditions qui permettraient de nouveau à Jésus le Christ d'achever dans chacune des cultures humaines ce qui manque encore à son Incarnation».²⁴

Fondamentalement, inculturer le cours de religion demande au professeur d'être capable de discerner les rapports dialectiques entre foi et culture qui, depuis les communautés apostoliques, conditionnent l'appro-

priation et la communication de la foi. Et face aux mises en cause qui peuvent fragiliser la situation des cours de religion, notamment en Belgique francophone, l'inculturation invite à inventer au cœur de la culture actuelle et à argumenter sur les bienfaits humanisants et éducatifs d'un tel cours. Il est une des contributions bienvenues, à côté d'autres apports, au mieux-être et au mieux vivre dans nos sociétés.

NOTE

¹ Henri Derroitte, laïc et père de famille est professeur à la Faculté de théologie de l'Université Catholique de Louvain (UCL), vicedoyen dans cette Faculté, directeur du centre de recherche missiologique Centre Vincent Lebb (UCL), responsable du Centre de recherches Éducation et Religion (UCL). Il est également directeur éditorial de la revue et des éditions *Lumen Vitae*.

² SÄGESSER Caroline - SCHREIBER Jean-Philippe - VANDERPELEN-DIAGRE Cécile, *Les religions et la laïcité en Belgique - Rapport 2016*, Université Libre de Bruxelles - Observatoire des religions et de la laïcité, juin 2017, 61, dans <http://www.o-re-la.org/index.php/analyses/item/1944-rapport-orela-2016-les-religions-et-la-la%C3%AFcit%C3%A9-en-belgique?lang=fr> (23-3-2020).

³ Cf. l. cit.

⁴ Centre d'action laïque de la Province de Liège, *Cours de morale et de religion? Cours de philosophie? Cours de citoyenneté?*, Liège,

Centre d'études, décembre 2006, 29.

⁵ Le site web du «Centre d'action laïque» décrit cette modification et valorise l'idée de choisir deux heures d'EPC (et donc de ne plus voir d'heures de religion): voir https://www.caibw.be/sites/default/files/pdf/faq_cours_p_et_citoyennete_mise_en_oeuvre_primaire_et_sec_24_05_2017.pdf (consultation du 25-3-2020).

⁶ Il s'agit explicitement de l'UAA 3.1.1. du référentiel de compétences EPC (UAA = unité d'acquis d'apprentissage).

⁷ C'est telle quelle la formulation de la 5^{ème} compétence disciplinaire du programme belge francophone du cours de religion catholique (Programme de 2003, pour les écoles secondaires).

⁸ Voir BOEVE Lieven, *Identité par le dialogue dans la différence - La mission des écoles catholiques flamandes, anno 2019*, Conférence au Colloque Omnes Gentes de novembre 2019, Leuven. Les Actes de ce colloque réuni à l'occasion de l'encyclique missionnaire *Maximum Illud* seront publiés en 2021 aux éditions *Lumen Vitae*.

⁹ Pour une comparaison avec la situation en Belgique néerlandophone, voir POLLEFEYT Didier, *Religious education and the opportunities and challenges of interreligious learning*, dans ID. (dir.), *Interreligious Learning* = "Bibliotheca Ephemeridum Theologicarum Lovaniensium" 201, Louvain, Leuven University Press & Peeters 2008, XI-XXV.

¹⁰ MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE, *Programme d'études du cours de Religion Catholique 236/2003/240*, 2003, dans http://www.ostbelgienbildung.be/PortalData/21/Resources/downloads/schule_ausbildung/schulische_ausbildung/Lehrplan_katholische_Religion_Sekundar_FG_236-2003-240.pdf 7, (25-3-2020).

¹¹ CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE, *Éduquer au dialogue interculturel à l'école catholique - Vivre ensemble pour une civilisation de l'amour*, 28 octobre 2013, dans http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/ccatheduc/documents/rc_con_ccatheduc_doc_2013_1028_dialogo-interculturale_fr.html (25-3-2020).

¹² Cfr le manuel écrit par DU VAL D'ÉPRÉMESNIL Diane, *Sortir de la souffrance. Décoder le*

mode de relation au religieux. Parcours pédagogique pour le 3^e degré = Passeurs d'humanité, Bruxelles, Lumen Vitae 2013.

¹³ GAUCHET Marcel, *Un monde désenchanté ?*, Paris, Les Éditions de l'atelier 2004, 184.

¹⁴ Cette conférence a été reproduite dans plusieurs lieux. Ainsi, RICŒUR Paul, *Le chrétien et la civilisation occidentale*, dans *Autre temps. Cahiers d'éthique sociale et politique*, (2003)76/77, 23-36.

¹⁵ *Ivi* 33.

¹⁶ *Ivi* 23-36.

¹⁷ LAURENT Jean-Paul, *Du côté de la pastorale: pour une pédagogie de la figuration*, dans *Lumen Vitae* (2005)3, 325-339.

¹⁸ RICŒUR, *Le chrétien et la civilisation occidentale* 27.

¹⁹ LAURENT Jean-Paul, *Pour une pastorale de la (trans)figuration*, dans VANDERMEER Jean-Marie (dir.), *Pour «une nouvelle présence» de l'enseignement catholique au sein de la laïcité* = coll. Haubans1, Bruxelles, Lumen Vitae 2007, 93-94.

²⁰ Paul RICŒUR, *Le chrétien et la civilisation occidentale*, dans ABEL Olivier et ALI., *Le Christianisme, quel impact aujourd'hui ?* Paris, L'Atelier 2004, 100.

²¹ FOSSION André, *Liberté religieuse, démocratie et cours de religion*, dans GROUPE MARTIN V, *Religions, morales et philosophie à l'école. Comment penser ensemble* = «Regards croisés» 4, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain 2004, 25-26.

²² Cfr les réflexions de WIAME Bernadette, *Pour une inculturation de l'enseignement religieux* = *Théologies pratiques*, Bruxelles Lumen Vitae 1997.

²³ Mgr MONSINGWO PASINYA a mis particulièrement en exergue cette liaison incarnation - inculturation: voir notamment *Inculturation du message à l'exemple du Zaïre*, dans *Spiritus* (1979)74, 96-99.

²⁴ JAOUEN René, *L'histoire des peuples non-chrétiens peut-elle leur servir d'ancien testament?*, dans *Kerygma* (1986)47, 231.

PONTIFICIA FACOLTÀ DI SCIENZE DELL'EDUCAZIONE **AUXILIUM**

LA PONTIFICIA FACOLTÀ DI SCIENZE DELL'EDUCAZIONE
AUXILIUM
PROMUOVE LA RICERCA E L'INSEGNAMENTO
NEL CAMPO DELL'EDUCAZIONE.

PREPARA RICERCATORI, INSEGNANTI E OPERATORI,
A DIVERSI LIVELLI, APPROFONDENDO
I PROBLEMI EDUCATIVI DELLA GIOVENTÙ,
SPECIALMENTE DELL'INFANZIA,
DELLA FANCIULLEZZA E DELL'ADOLESCENZA
CON PARTICOLARE ATTENZIONE A QUELLI DELLA DONNA.



OFFERTA FORMATIVA

PONTIFICIA FACOLTÀ
DI SCIENZE DELL'EDUCAZIONE
AUXILIUM
VIA CREMOLINO 141, 00166 ROMA
TEL. 06.6157201
FAX 06.615720248
E-MAIL segreteria@pfse-auxilium.org
SITO INTERNET
<http://www.pfse-auxilium.org>



BACCALAUREATO O CORSO DI LAUREA IN Scienze dell'Educazione e della Formazione

- Indirizzo Educatore nei servizi per l'infanzia
- Indirizzo Educatore nei servizi socio-educativi
- Indirizzo Educatore nei servizi scolastici e formativi

Educazione Religiosa Scienze Psicologiche dello Sviluppo e dell'Educazione

LICENZA O CORSO DI LAUREA MAGISTRALE IN Progettazione e Gestione dei Servizi Scolastici e Formativi Progettazione e Coordinamento dei Servizi Socio-Educativi Catechetica e Pastorale giovanile Pedagogia e Didattica della Religione Psicologia dell'Educazione

DOTTORATO DI RICERCA

CORSI DI DIPLOMA

CORSI DI PERFEZIONAMENTO (MASTER)

ISSN 0393-3849

20
20
2

RIVISTA DI SCIENZE DELL'EDUCAZIONE / ANNO LVIII • MAGGIO AGOSTO 2020

POSTE ITALIANE SPA - SPED. IN ABB. POSTALE D.L. 353/2003 (CONV. IN L. 27/02/2004 N. 46) ART. 1, COMMA 2 E 3, C/ROM/04/2014

RIVISTA DI SCIENZE DELL'EDUCAZIONE

PONTIFICIA FACOLTÀ DI SCIENZE DELL'EDUCAZIONE AUXILIUM
ANNO LVIII • MAGGIO AGOSTO 2020

DOSSIER COSTRUIRE INSIEME IL VILLAGGIO GLOBALE DELL'EDUCAZIONE

2020

COMITATO DI DIREZIONE

PIERA RUFFINATTO
MARCELLA FARINA
MARIA ANTONIA CHINELLO
ROSANGELA SIBOLDI
ELENA MASSIMI
MARIA SPÓLNÍK

COMITATO SCIENTIFICO

JOAQUIM AZEVEDO (Portugal)
GIORGIO CHIOSSO (Italia)
JENNIFER NEDELSKY (Canada)
MARIAN NOWAK (Poland)
JUAN CARLOS TORRE (España)
BRITT-MARI BARTH (France)
MICHELE PELLEREY (Italia)
MARIA POTOKAROVÁ (Slovakia)

COMITATO DI REDAZIONE

ELIANE ANSCHAU PETRI
CETTINA CACCIATO INSILLA
HIANG-CHU AUSILIA CHANG
MARIA ANTONIA CHINELLO
SYLWIA CIĘŻKOWSKA
PINA DEL CORE
ALBERTINE ILUNGA NKULU
MARCELLA FARINA
KARLA M. FIGUEROA EGUIGUREMS
MARIA KO HA FONG
RACHELE LANFRANCHI
GRAZIA LOPARCO
ELENA MASSIMI
ANTONELLA MENEGHETTI
ENRICA OTTONE
PIERA RUFFINATTO
MARTHA SÉIDE
ROSANGELA SIBOLDI
ALESSANDRA SMERILLI
MARIA TERESA SPIGA
MARIA SPÓLNÍK
MILENA STEVANI

DIRETTORE RESPONSABILE

MARIA ANTONIA CHINELLO

COORDINATORE SCIENTIFICO

MARCELLA FARINA

SEGRETARIA DI REDAZIONE

RACHELE LANFRANCHI

RIVISTA DI SCIENZE DELL'EDUCAZIONE

PUBBLICAZIONE QUADRIMESTRALE
EDITA DALLA PONTIFICIA
FACOLTÀ DI SCIENZE DELL'EDUCAZIONE
"AUXILIUM" DI ROMA

DIREZIONE

Via Cremolino 141
00166 Roma

Tel. 06.6157201
Fax 06.615720248

E-mail
rivista@pfse-auxilium.org
coordinatore.rse@pfse-auxilium.org

Sito internet
<http://rivista.pfse-auxilium.org/>

Informativa GDPR 2016/679
I dati personali non saranno oggetto
di comunicazioni o diffusione a terzi.
Per essi Lei potrà richiedere,
in qualsiasi momento,
accesso, modifiche, aggiornamenti,
integrazioni o cancellazione,
rivolgendosi al responsabile dei dati
presso l'amministrazione della rivista.



ASSOCIATA
ALLA UNIONE STAMPA
PERIODICA
ITALIANA

Aut. Tribunale di Roma
31.01.1979 n. 17526

Progetto grafico impaginazione
e stampa
EMMECIPI SRL

ISSN 0393-3849

RIVISTA DI SCIENZE DELL'EDUCAZIONE

ANNO LVIII NUMERO 2 • MAGGIO/AGOSTO 2020

Poste Italiane Spa
Sped. in abb. postale d.l. 353/2003
(conv. in L. 27/02/2004 n. 46) art. 1, comma 2 e 3, C/RM/04/2014

PONTIFICIA FACOLTÀ DI SCIENZE DELL'EDUCAZIONE AUXILIUM

